

CENTRE RÉGIONAL DE LA PHOTOGRAPHIE NORD PAS-DE-CALAIS [CRP]

Place des Nations, 59282 Douchy-les-Mines, FRANCE
T + 33 (0)3 27 43 56 50 - crp.contact@orange.fr

TERRITOIRES ÉMERGEANTS

UN PROJET INTERNATIONAL POUR JEUNES ARTISTES PHOTOGRAPHES / RÉGLEMENT ET CONDITIONS D'INSCRIPTION

CONDITIONS D'INSCRIPTION

1/ La procédure de sélection est ouverte à tous les candidats, sans distinction de sexe, résidant en Belgique, en France ou au Royaume-Uni, âgés de 35 ans au plus au 1^{er} janvier de l'année du concours (nés après le 31 décembre 1973) ou ayant obtenu un diplôme pendant l'année 2005 au niveau master d'un établissement d'enseignement supérieur en art.

2/ Les candidats doivent posséder une connaissance du français ou de l'anglais parlés. Toutes les étapes de la procédure de sélection (dossier et entretiens oraux), se feront en français ou anglais, au choix du candidat.

3/ La participation à la procédure de sélection est gratuite. Les frais de voyage et de séjour des candidats pour l'entretien sont à leur charge. Des indemnités de déplacement à hauteur de 50 euros seront versées aux candidats retenus pour la sélection finale.

CALENDRIER

- Envoi du dossier d'inscription et du portfolio artistique avant le 27 octobre 2008.
- Pré-sélection des candidatures début novembre 2008.
- Entretiens dans la semaine 48 (du 24 au 28 novembre) 2008.
- La réalisation du projet commence avec l'entretien en novembre 2008. Chaque lauréat bénéficiera d'un soutien qui l'aidera à poursuivre ses recherches artistiques et photographiques. La forme de soutien sera déterminée lors de la discussion au sujet du projet de l'artiste avec le jury.
- Certains artistes peuvent bénéficier de résidences, d'autres d'une aide pour la production d'un travail spécifique ou d'une édition, d'autres encore peuvent être intéressés par un travail spécifique avec le CRP. Les lauréats travailleront sur la réalisation de leurs projets de décembre 2008 à octobre 2009.
- Le projet «Territoires émergents» se terminera avec une exposition de groupe qui aura lieu au CRP entre les mois d'octobre et décembre 2009.

PRÉSÉLECTION DU DOSSIER Chaque dossier de présélection est examiné par au moins trois membres du jury. La liste des candidats présélectionnés sera rendue publique au plus tard le 15 novembre 2008. Cette liste sera envoyée sur demande, merci d'écrire à : crp.contact@orange.fr. Tous les candidats seront informés personnellement par courrier postal et électronique, des résultats de la présélection.

THÉMATIQUE DU PROJET - ÉVOLUTION DANS L'ENVIRONNEMENT URBAIN ET RURAL ET LA RELATION AVEC LES POPULATIONS Le CRP veut développer sur la durée, un soutien fort aux jeunes photographes par la mise en place d'une action spécifique destinée à créer des opportunités artistiques et professionnelles pour des jeunes photographes émergents. Ce projet participe d'un projet européen de coopération culturelle qui concerne la Belgique, la France et le Royaume-Uni.

La lecture de la ville, l'inscription de « l'urbain » dans le territoire, des interactions entre les habitants et leur territoire... sont autant d'éléments de recherche et de réflexion qui constituent la thématique de ce projet. Le travail photographique, de création artistique et d'enregistrement documentaire, la réflexion approfondie développée par les artistes dans leurs démarches respectives sur les modifications du territoire, les évolutions liées au développement des réseaux de communication et de pouvoir économique, comme les changements dans la vie des citoyens, constituent également un des axes de travail importants du CRP.

Les pratiques et les techniques de l'urbanisme découlent de la mise en œuvre des politiques urbaines (habitat, logement, transport, environnement, zones d'activités économiques et commerciales), la gestion de la cité, le potentiel géographique, l'aménagement des espaces publics et privés, l'organisation du bâti et des activités économiques, la répartition des équipements (services publics). L'objet d'étude de ce projet est de voir comment les jeunes artistes créent une observation spécifique de la **morphologie** des territoires et l'organisation des réseaux qui les composent.

LE DOSSIER D'INSCRIPTION DOIT COMPRENDRE LES ÉLÉMENTS SUIVANTS :

Les candidats doivent envoyer leur dossier complet avant le 27 octobre 2008 (le cachet de la poste faisant foi).

1/ UN DOSSIER ARTISTIQUE COMPLET

Les candidats doivent présenter leur pratique artistique dans une ou plusieurs disciplines. Une des disciplines doit être la photographie. Le portfolio peut comprendre des textes, des photographies ou des reproductions photographiques d'œuvres, des vidéos, des enregistrements sonores ou musicaux, des catalogues ou des livres d'artistes...

La démarche artistique doit avoir un lien évident avec l'axe de travail développé dans ce projet : « l'environnement, l'urbanisme, l'aménagement du territoire et la relation avec les populations ».

La création artistique actuelle est marquée par l'utilisation d'une diversité de médias. La relation entre l'image photographique et les autres médias artistiques (cinéma, vidéo, peinture, arts graphiques, performance, écriture...) est souvent présente dans les recherches artistiques contemporaines.

Les portfolios doivent comprendre les éléments suivants :

- a/ un article (10 feuillets maximum - dactylographiés) sur le travail et la démarche artistiques écrit par l'artiste
- b/ un maximum de 20 travaux représentatifs des recherches plastiques de l'artiste (photographies et/ou des travaux qui utilisent la photographie dans leur élaboration) sous format numérique sur un CD ou un DVD ou sur papier; format maximum 30 x 40 (maximum 20), diapositives (maximum 20)
- c/ une déclaration de trois feuillets maximum dactylographiés, le candidat expose ses motivations et son intérêt particulier pour ce projet en relation avec son travail actuel. Les dossiers seront jugés sur la qualité d'écriture et la pertinence de sa présentation.
- d/ une présentation des références qui nourrissent les préoccupations artistiques et les recherches visuelles
- e/ Les portfolios numériques doivent être envoyés sous format PDF.

2/ LA FICHE D'INSCRIPTION Dûment remplie, accompagnée des éventuelles copies des titres ou diplômes. Le formulaire d'inscription est téléchargeable sur le site internet www.fabrica.org.uk dans la rubrique « Work with us »

3/ UN CURRICULUM VITAE DÉTAILLÉ.

4/ UNE PHOTOCOPIE DE LA CARTE D'IDENTITÉ OU DU PASSEPORT

5/ UNE PHOTOGRAPHIE D'IDENTITÉ (avec le nom et prénom inscrit au dos)

ENVOI DES DOSSIERS Le dossier de candidature complet doit être envoyé avant le 27 octobre 2008 minuit (cachet de la poste faisant foi) à l'attention de :

Pia Viewing, directrice

Centre Régional de la Photographie Nord Pas-de-Calais, Place des Nations, 59282 Douchy-les-Mines, France.

Il est conseillé aux candidats d'envoyer leur dossier en recommandé et de ne pas joindre de masters ou d'originaux. Chaque document doit être précisément légendé, numéroté, et l'ensemble de la documentation accompagnée d'une liste exhaustive des pièces du dossier. Aucun complément de dossier ne sera accepté durant les oraux. Le CRP s'engage à prendre soin des éléments du dossier, mais n'est pas responsable des pertes ou dommages éventuels au cours de l'envoi postal.

SELECTION FINALE - ENTRETIEN Les épreuves de sélection finale se déroulent au CRP. Suite à la présélection, un maximum de 8 candidats seront invités à se présenter à un entretien avec un jury. Ils seront informés par courrier électronique, téléphone et par courrier postal de la date et l'heure exacte de l'entretien (les entretiens auront lieu dans la semaine 48 – la dernière semaine de novembre 2008). L'entretien aura une durée d'une heure et le jury sera composé d'environ huit professionnels du monde de l'art, des collectivités locales, de l'urbanisme, ou de l'environnement. Les candidats seront invités à présenter leur travail et à échanger sur l'intérêt qu'ils portent envers ce projet.

Chaque candidat est principalement jugé sur :

- l'originalité, l'ambition et la qualité de sa production artistique personnelle dans une ou plusieurs disciplines
- la manifestation d'un acquis et d'un savoir-faire, notamment technique
- la manifestation de ses intérêts trans-disciplinaires et de son intérêt pour le thème du projet «territoires émergents»
- la présentation orale et écrite de son travail.

La décision du jury est finale.

ANNONCE DES RÉSULTATS La liste des lauréats sera affichée au CRP le 1^{er} décembre 2008 et mise en ligne le même jour sur le site www.fabrica.org.uk. Les résultats peuvent être communiqués par téléphone à partir de cette date (T : +33(0)3 27 43 56 50). Les lauréats signeront un contrat d'engagement avec le CRP concernant la réalisation de leur projet et leur participation à l'exposition en octobre 2009.

JURISPRUDENCE Les litiges et contestations sur le déroulement du concours ou sur les résultats de la sélection sont examinés et arbitrés par la directrice du Centre Régional de la Photographie Nord Pas-de-Calais et les autres membres du jury. Ils pourront décider l'audition de toute personne susceptible de l'éclairer dans ses jugements. Les décisions sont définitives et sans appel.

DROITS DE REPRODUCTION En participant, vous garantessez avoir l'accord des tiers représentés sur vos photographies et vous donnez votre accord au CRP pour l'utilisation libre de droits, de vos textes et images, et ce, pour la publication et la promotion de cette action sur tout support (imprimés, site internet, télévision et radio).

RETOUR DES DOSSIERS Sauf demande expresse, les dossiers ne seront pas retournés.

En cas de demande expresse, les candidats sont priés d'envoyer une enveloppe timbrée (au tarif en vigueur pour le poids correspondant, ou coupon réponse international pour les non-résidents en France) pour le retour de leur dossier.

Les candidats qui souhaitent récupérer eux-mêmes leurs dossiers doivent prendre rendez-vous à l'avance avec Fatima Mehach, assistante administrative du CRP, avant le 15 décembre 2008 (T : +33 (0)3 27 43 56 50).
